



Randonnées  
en Neste Barousse

BOUCLE DE LA COURADE



DURÉE  
3h50mn



DÉNIVELÉ  
445m



DISTANCE  
10,1km



DIFFICULTÉ  
Moyen

# Boucle de la Courade

## DESCRIPTION DE LA RANDO

**Village de départ :** Bize 65150 - Place de la Mairie

**Coordonnées GPS :** lon. 00°28'19"E lat. 43°02'33"N

*Avec cette balade, vous dominerez Bize et ces environs. Vous pourrez aussi basculer vers d'autres vallées voisines.*

En sortant par la droite de la place de la mairie, vous vous dirigez vers **Château**, plus loin vous emprunterez une piste forestière.

A **Costecrabe**, vous prendrez à gauche et monterez vers le col de la Courade, point haut de ce trajet.

La piste suivante vous mènera vers le « Merdan », ruisseau qui draine toute cette vallée.

Vous rejoignez plus bas le chemin de **Dizédé** que vous quittez aussitôt à droite sur le sentier qui mène en contrebas de la Montagna. Il vous faudra franchir plusieurs gués pour rejoindre le lavoir de **la Hitte**. En face vous remontez vers la place centrale du village

### Liaisons

à **Costecrabe** vers Montsérié et Hautaget

à **Château** vers Nestier

à **la Hitte** vers Nistos



### A DÉCOUVRIR :

Château médiéval reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle, le château de Bize est actuellement conservé dans son état des XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle, avec son mur d'enceinte et ses deux tours. L'histoire de la Seigneurie de Bize demeure encore à ce jour bien mystérieuse. Les terres de Bize semblent avoir appartenu à une famille originaire d'Aragon ou de Navarre avant que, suite à de multiples mariages, elles ne deviennent la propriété du seigneur de Sarlabous. Quelques siècles plus tard, lors de la Révolution, le descendant du seigneur de Sarlabous, Jean Antoine de Mun Cardeilhac s'exila pour échapper à la prison. La Seigneurie de Bize n'existait plus.

# Randonnées en Neste Barousse

## LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservons nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !  
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site [sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr). Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

